



Église évangélique réformée  
de Suisse

# **L'Église évangélique réformée de Suisse – votre entreprise favorable à la famille**

Berne, octobre 2021

La chancellerie de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS cultive une politique d'entreprise favorable à la famille dans le cadre du travail. **L'EERS fait la promotion active de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.** Qu'un ou une employé·e élève un enfant, s'occupe de parents nécessitant des soins ou ait d'autres obligations familiales, chacune et chacun sans distinction doit pouvoir jouir de l'égalité des chances et bénéficier de la flexibilité du temps de travail.

Dans sa Constitution entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'EERS s'est imposé d'encourager l'égalité des sexes et leur représentation équilibrée dans ses organes. Rita Famos, présidente de l'EERS, commente ainsi : « Grâce aussi à nos efforts, nous avons réussi à constituer à la chancellerie de l'EERS une équipe jeune et dynamique, forte d'une bonne mixité. Les expériences des collaborateurs et collaboratrices engagées dans le domaine du care sont dans le travail un enrichissement pour toutes et tous. »

La chancellerie arbore le « Label UND – Famille et Profession » du bureau UND depuis 2015. À intervalles réguliers, ce bureau examine et conseille les employeurs avant de leur décerner son label. Dans son récent rapport de controlling, le bureau UND certifie à l'EERS qu'elle atteint un niveau élevé en matière de conciliation entre vie professionnelle et vie privée/familiale, ainsi que pour l'égalité femme-homme.

### **L'EERS offre à ses collaborateurs et collaboratrices les avantages suivants :**

- Horaires de travail flexibles et différents modèles de travail à temps partiel
- Enregistrement du temps de travail selon un horaire mobile
- Programme complet de développement du personnel
- Allocation familiale supplémentaire de CHF 150.– par enfant et par mois, y compris si l'employé·e ne perçoit pas l'allocation cantonale
- 16 semaines de congé de maternité payé
- 10 jours de congé de paternité payé
- Caisse de pension attrayante et durable, sans déduction de coordination
- Médiation externe

### **Échos de la chancellerie**

« Mon poste de directrice est un poste à responsabilités. Pourtant, je souhaite être présente aussi pour mes enfants. Notre modèle flexible de temps de travail me permet de bien répartir mes heures et mes tâches au cours de la semaine. »

*Hella Hoppe*

« Pour moi qui suis mère de deux enfants d'âge scolaire, l'EERS est l'employeuse idéale. C'est aussi grâce à certains jours de télétravail que je peux concilier de manière optimale famille et vie professionnelle. J'apprécie en particulier la flexibilité du temps de travail durant les 13 semaines de vacances scolaires. »

*Anja Scheuzger*

« Je suis père de trois enfants et je dirige la communication de l'EERS à temps partiel. L'après-midi que je consacre chaque semaine à mes enfants est très important pour moi. Je sais que pendant ce temps-là je suis bien suppléé au bureau. »

*Dominic Wägli*

« Habitant à une heure de Berne, j'apprécie de pouvoir travailler à la maison certains jours. Il me reste alors plus de temps à passer en famille et je peux soutenir mon enfant au mieux dans les périodes scolaires intenses qu'il a en ce moment. »

*Marion Wittine*

### **Adresse et contact**

Église évangélique réformée de Suisse EERS  
Sulgenauweg 26, 3007 Berne, Suisse  
T +41 31 370 25 25  
info@evref.ch, www.evref.ch



[www.fachstelle-und.ch/fr](http://www.fachstelle-und.ch/fr)